

# Le Centre Auto Belle Marion

TOUTES COMPAGNIES D'ASSURANCES

Tout automobiliste a la liberté de faire réparer son véhicule  
chez le carrossier de son choix.

Si votre assureur prétend le contraire, qu'il vous l'écrive

**1.000 € à gagner !**

## EN CAS D'ACCIDENT, VOUS BÉNÉFICIEZ DANS NOS ATELIERS :

- ✓ D'un véhicule de prêt mis à votre disposition lors de la réparation carrosserie de votre voiture.
- ✓ Aucune avance à faire en ce qui concerne le montant des réparations prises en charge par votre assurance.
- ✓ En cas d'accident responsable, la possibilité de récupérer jusqu'à 150 € sur votre franchise
- ✓ En cas de réparation mécanique dans nos ateliers, la possibilité de régler votre facture en 4 fois (sur demande)

[www.garagebm.fr](http://www.garagebm.fr)

05 59 31 42 60